



**Droits !!  
devant !!**



**« Contre le travail dissimulé : régulariser tous les Sans-Papiers ! »**

**CAMPAGNE « TRAVAIL AU NOIR DES SANS-PAPIERS »**,  
soutenue par l'Union Départementale CGT 75 et l'Union Syndicale Solidaires Paris

***Nous sommes des dizaines de milliers de travailleurs « Sans-Papiers ».***

Nous travaillons dans le nettoyage, la restauration, le bâtiment, la voirie. Sans droits, nous sommes obligés d'accepter n'importe quel travail, à n'importe quel salaire. Quand nous sommes licenciés, les employeurs n'hésitent pas à nous jeter sans indemnités. Nous servons de variable d'ajustement. **Depuis plus d'un an déjà, avec l'intersyndicale CGT-FSU-SUD du Ministère du travail, nous nous mobilisons pour notre sortie du travail dissimulé par la régularisation et la fin des discriminations à l'embauche.** Si nous refusons de parler au Ministère de l'intérieur, et interpellons par nos manifestations et actions celui du Travail, c'est d'abord en tant que travailleuses et travailleurs. Ce Ministère doit reconnaître que **notre travail, qui enrichit toute la société, doit nous ouvrir des droits, dans le monde du travail et dans toute la société.**

## **POURQUOI NOUS OCCUPONS LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL**

Après l'occupation pacifique du bâtiment de la DIRECCTE, quai de Jemappes, mercredi 27 janvier par plus de 300 travailleuses et travailleurs sans-papiers, soutenu-e-s par l'intersyndicale du ministère, nous ne sommes pas satisfaits du silence de la Ministre du Travail. Interprété comme un refus d'entendre nos revendications et d'ouvrir des négociations, il ne peut que renforcer notre volonté de nous mobiliser pour nos droits en menant de nouvelles actions.

Parce que seuls leurs actes peuvent démontrer leur détermination, **les travailleuses et les travailleurs sans-papiers des collectifs Droits devant !!, Coordination 93 et CTSP-Vitry, occupent aujourd'hui, mardi 29 mars, le rez-de-chaussée de la DIRECTION GÉNÉRALE DU TRAVAIL, l'administration centrale du ministère.** Ils et elles exigent que soient franchies des étapes concrètes vers la fin de la discrimination envers les étrangers et la régularisation de tous les sans-papiers. **Ils et elles poursuivront l'occupation jusqu'à ce que leurs premières revendications soient satisfaites, à savoir**

**QUE TOUT TRAVAILLEUR SANS-PAPIERS SOIT RÉGULARISÉ SUR SIMPLE PREUVE DE RELATION DE TRAVAIL, SANS CONDITION DE DURÉE, DE SÉJOUR OU D'EMPLOI.**

***QUE L'INSPECTION DU TRAVAIL SOIT DOTÉE D'UN POUVOIR DE  
RÉGULARISATION D'UN TRAVAILLEUR SANS-PAPIERS SUR SIMPLE CONSTAT D'UNE  
RELATION DE TRAVAIL***

***ABROGATION DE LA TAXE DE L'OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET  
DE L'INTÉGRATION (OFII)***

**Tous les agents et usagers de l'immeuble sont invités à une  
rencontre avec les sans-papiers à 17 heures 30 à la cantine de la  
Tour Mirabeau**